

Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 30, 7-28, 1999
qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

Une adaptation de l'approche modulaire au phénomène des ponctuels du discours

Anne Catherine SIMON
Université catholique de Louvain
(Louvain-la-Neuve)

This paper focuses on a kind of discourse particles called «*ponctuels*». The «*ponctuels*» are defined by Diane Vincent (1992) as prosodical cues for the discourse structure. I have tried to propose a model of analysis suitable for this kind of particles. Indeed, it is difficult to characterize the discourse «*ponctuels*» because their function in verbal interaction can only be explained by referring to a body of convergent factors. The modular model (*approche modulaire*) recently developed by Roulet (1995) is very relevant: different modules allow us to consider the function of the «*ponctuels*» in verbal interaction.

1. Introduction

Naguère, le phénomène des ponctuels du discours soulevait quelques résistances du côté des partisans d'une linguistique qui considère le langage comme un système se donnant pour principale norme de référence celle qui est à l'œuvre dans les productions écrites. Aujourd'hui, la linguistique s'intéresse aussi aux «marges» des productions langagières et tient compte de nombreux éléments jusqu'ici omis ou considérés comme «scories» du langage. C'est notamment le cas pour certaines particules discursives, reconnues comme des constituants à part entière de nos productions langagières.

Les locuteurs ponctuent leurs discours et ils ne le font pas sans raison. Mais comment rendre compte de ces mots qui, apparemment, «ne servent à rien»? Si la réponse à cette question n'a pu encore être donnée de manière catégorique et définitive, c'est bien parce que le rôle des ponctuels est complexe, sans pour autant être absolument indispensable au fonctionnement du discours: d'une part, on constate que les locuteurs produisent des ponctuels; d'autre part, il faut admettre que si l'on «gomme» ces ponctuels, le discours reste parfaitement intelligible. Le phénomène de redondance, constitutif de l'oral, peut être invoqué pour rendre compte de ce paradoxe, mais c'est une explication très insatisfaisante.

Il apparaît donc que l'émergence des ponctuels ne peut être corrélée à un seul facteur, qu'il soit purement linguistique, discursif ou situationnel.

C'est pourquoi j'adopterai ici l'approche modulaire, systématisée par Roulet (1991 et 1995), qui me semble être un modèle apte à rendre compte d'un tel phénomène.

1.1 Définition des ponctuants

Diane Vincent a été la première à constituer les ponctuants du discours en objet d'étude spécifique¹ et la définition qu'elle en donne constitue le point de départ de cette contribution. Partant du principe que le discours n'est pas un bloc monolithique, D. Vincent distingue trois niveaux d'organisation dans les productions discursives: la structuration, l'interaction et l'énonciation. A l'organisation énonciative du discours oral «spontané», elle fait correspondre les *marqueurs prosodiques* (démarreurs atones et ponctuants du discours²); ce sont des signaux dont les fonctions discursives ne s'expliquent, selon elle, que d'un point de vue prosodique: les démarreurs atones (*bon, bien*) donnent l'impulsion à l'énoncé, tandis que les ponctuants marquent les découpages des constituants et prolongent l'intonème du syntagme prosodique.

Selon D. Vincent, les ponctuants sont des manifestations de certains découpages entre les énoncés ou à l'intérieur de ceux-ci. Outre leur caractère automatique et répétitif, ils se distinguent des autres particules discursives par les critères suivants:

- les ponctuants sont situés à la fin d'un syntagme prosodique, ce qui permet de les opposer aux démarreurs atones, tout aussi dépourvus de contenu, mais situés en tête de syntagme;
- ils sont prosodiquement dépendants de l'intonation du segment qui précède (et ne portent aucune information dénotative), ne sont jamais précédés d'une rupture mélodique et assez rarement d'une pause;
- généralement, ils sont de faible durée et subissent une réduction phonologique par rapport à la forme d'origine³.

1 *Les ponctuants de la langue et autres mots du discours* (1993) représente en réalité l'aboutissement de sa recherche doctorale, réalisée de 1978 à 1983.

2 D. Vincent définit les ponctuants par opposition à deux autres types de particules: les marqueurs de structuration et les marqueurs d'interaction, qui «agissent» aux deux autres niveaux de l'organisation discursive.

3 *N'est-ce pas* peut par exemple se réduire à [spa] quand cette particule fonctionne dans un énoncé comme ponctuant, et non comme phrase interrogative à part entière. Ceci permet d'insister sur le fait que les ponctuants du discours sont, comme on le verra, un phénomène spécifique de l'oral. Il n'apparaissent que très rarement dans des textes écrits, lorsque ceux-ci veulent imiter le style oral (théâtre, billets d'humeur, textes d'humoristes, etc.).

On le voit, les ponctuants ne constituent pas une classe fermée de particules aisément isolables: seule une définition en termes de «variable» (dans le cadre de la sociolinguistique variationniste⁴) permet à D. Vincent de les circonscrire. Les limites de cette catégorie de particules, d'ailleurs protéiformes, restent floues: c'est une classe dynamique, tant par la distribution de ses particules que par leur évolution.

1.2 L'approche modulaire

L'approche modulaire conçue par Roulet permet d'articuler de manière cohérente et intégrée l'ensemble des paramètres pertinents pour l'analyse de l'interaction verbale. Roulet ne présente aucun concept réellement neuf, mais il combine de manière originale des concepts élaborés théoriquement par ailleurs, pour mener une analyse qui prenne simultanément en compte toutes les dimensions de l'interaction et qui souligne certaines interrelations privilégiées entre des contraintes de production et d'interprétation qu'on isolait jusqu'alors.

On rappellera brièvement que Roulet part du principe suivant: l'interaction verbale se développe à l'intersection d'un répertoire verbal et d'une situation d'interaction; la production et l'interprétation de l'interaction sont soumises à trois types de contraintes, linguistiques, discursives (ou textuelles) et situationnelles. Les connaissances propres à chaque type de contrainte sont réparties en une quinzaine de modules, qu'on peut visualiser dans le schéma suivant (Roulet 1995: 115⁵):

4 Cf. Vincent (1991: 100). Dans certains contextes, certaines particules discursives sont des variantes de la variable «ponctuant». La valeur de ces particules, utilisées diversement par les locuteurs, est interprétée en fonction du rôle qu'elles remplissent et non d'un contenu sémantique (et/ou syntaxique) intrinsèque. On ne peut donc regrouper des particules discursives que sur la base de critères contextuels et prosodiques qui caractérisent leur «fonction». Telle particule pourrait en effet fonctionner comme ponctuant chez un locuteur donné dans une situation donnée, mais garder sa valeur «pleine» chez un autre locuteur ou dans une autre situation.

5 Le numéro 18 des *Cahiers de Linguistique Française* (1996) présentait, pour 1997, la version la plus récente du modèle. On sait qu'aujourd'hui les linguistes genevois ont remis en question la notion de module, et qu'ils distinguent les «dimensions» (modules simples) des «organisations», plus complexes. Voir la présentation du *Cahier de Linguistique Française* 19.

RÉPERTOIRE VERBAL

DISCOURS	grapho-phonique	lexical syntaxique	sémantique
	RELATIONNEL ÉNONCIATIF POLYPHONIQUE	HIÉRARCHIQUE	INFORMATIONNEL PÉRIODIQUE COMPOSITIONNEL
	psychologique	référentiel social	interactionnel

SITUATION

L'approche modulaire ne doit pas être considérée comme fonctionnant sur le principe de la séparabilité. Certes, cette méthode permet de décomposer un objet pour en mener plus aisément l'analyse, mais il ne s'agit pas d'une composante centrale et de sous-composantes interprétatives ou périphériques: des interrelations sont autorisées entre *tous* les modules et la structure est hétérarchique (vs hiérarchique ou en série).

2. Choix des modules pertinents pour analyser les ponctuants

Partant du cadre modulaire genevois, j'ai sélectionné, adapté et combiné les modules qui me paraissaient pertinents pour rendre compte de la manière la plus fine possible d'un phénomène qui ne se laisse pas appréhender facilement: la présence des ponctuants dans le discours.

La structure tripartite de l'approche modulaire convient bien à l'analyse des ponctuants. En effet, l'apparition des ponctuants ne peut être subordonnée à un seul type de contrainte (linguistique, discursive ou situationnelle) ni a fortiori à un seul facteur. De l'ensemble des modules proposés par Roulet, je n'ai retenu que ceux qui influencent l'apparition des ponctuants dans le discours oral et j'ai développé certains modules (entre autres linguistiques) qui n'étaient pas définis théoriquement.

- Parmi les contraintes **linguistiques** (répertoire verbal): la syntaxe ne semble pas être une dimension pertinente, dans la mesure où les ponctuants ne marquent pas des relations syntaxiques (comme les connecteurs par exemple) mais sont présents de manière facultative là où certaines relations sont marquées (cf. Vincent 1993: 93). Leur rôle consiste plutôt à opérer des découpages dans les énoncés en prolongeant leurs intonèmes. Les dimensions lexicale et sémantique pourraient être retenues dans la perspective d'une analyse sociolinguistique ou diachronique de la «ponctuantisation» de certaines expressions à

contenu sémantique, mais en fin de compte, il semble que la seule dimension linguistique influençant l'apparition des ponctuants soit la **prosodie**.

- Parmi les contraintes **discursives**: je retiendrai les modules **périodique**, **hiérarchique**, et **compositionnel**; les modules **hiérarchique** et **périodique** parce qu'ils rendent compte de la structuration du discours, soit en unités hiérarchisées, soit en mouvements discursifs successifs dans le temps et marqués par des particules du type «ponctuant»; le module **compositionnel**, parce que l'apparition des ponctuants est liée à certains genres discursifs spécifiques; enfin, le module **polyphonique**, que je ne détaillerai pas ici, rend compte de l'intervention des ponctuants dans les cas de polyphonie (reprise, dans le discours du locuteur, de fragments discursifs potentiels ou effectifs d'autres énonciateurs ou de son propre interlocuteur – on parle alors de diaphonie);
- Parmi les contraintes **situationnelles**: le module **interactionnel** est sans doute le plus important; le module **psychologique** qui traite de ce que j'ai appelé le «rapport du locuteur à son discours»; le module **social** ne sera pas traité, une étude à orientation sociolinguistique ne pouvant se fonder que sur un corpus de grande ampleur.

Tous les modules retenus ne sont pas à mettre sur le même plan: ils n'ont pas le même poids et fonctionnent à des niveaux différents de l'interaction verbale. Pour l'analyse des ponctuants, je propose de retenir les modules suivants (les modules apparaissent en majuscules et les connaissances impliquées par leur traitement en minuscules):

LINGUISTIQUE

DISCOURS	PROSODIE (débit, intonation, rythme)	
	HIÉRARCHIQUE PÉRIODIQUE COMPOSITIONNEL DIAPHONIQUE	
UR	INTERACTIONNEL rapport de places et rôles nombre d'interlocuteurs type d'interaction degré de formalité pôle oral (vs écrit)	PSYCHOLOGIQUE rapport du locuteur à son discours familiarité du locuteur avec le thème «conscience» du locuteur degré d'implication du locuteur SOCIAL

SITUATIONNEL

Cette adaptation de l'approche modulaire ne constitue pas une grille d'analyse applicable telle quelle à un corpus. En d'autres termes, il ne s'agit pas de l'utiliser pour quantifier chacun des paramètres, afin d'obtenir un «graphique» qui permettrait de visualiser chaque entrevue et fournirait des indications précises sur la fréquence, voire la distribution, des ponctuants. Ce modèle constitue plutôt un schéma articulé des paramètres à prendre en compte pour analyser la fonction des ponctuants, sans vouloir être exagérément exhaustive, et en donnant à chaque critère un poids relatif à l'objet de l'analyse.

3. Description des modules

Je n'exposerai pas ici les résultats de l'analyse (la description du corpus module par module, puis le couplage de ceux-ci), mais je me contenterai de présenter les modules que j'ai retenus, en les accompagnant de l'un ou l'autre exemple.

3.1 Contraintes linguistiques: le module prosodique

Le rôle des ponctuants (phénomène spécifiquement oral) est essentiellement prosodique, et il se joue au niveau de l'organisation rythmique du discours et de sa segmentation. Le module prosodique peut se décrire au moyen de trois paramètres: l'intonation, le débit et le rythme. Intégrer la *dimension prosodique* à un modèle d'analyse des interactions n'est pas chose aisée, car elle rassemble des phénomènes hétérogènes. Elle étudie en effet les traits phoniques qui affectent des séquences dont les limites ne correspondent pas au découpage de la chaîne parlée en phonèmes (niveau suprasegmental).

La prosodie qui accompagne la production du discours oral joue un double rôle. D'une part, elle contribue à son organisation syntaxique et discursive. L'intonation, par exemple, «se combine à la syntaxe pour assurer la 'cohésion' de la parole, c'est-à-dire donner une indication de mise en relation des unités sur l'axe temporel syntagmatique» (Ducrot & Schaeffer 1995: 342). D'autre part, la prosodie permet l'expression des attitudes et des émotions du locuteur – elle est comme une «gestuelle vocale» qui rappelle la fonction d'*expression* de Bühler ou la fonction expressive ou émotive du schéma de Jakobson.

Le premier paramètre prosodique qui influence l'apparition des ponctuants est l'**intonation**. D'après D. Vincent (1993: 140), les ponctuants «accompagnent oralement une mélodie et interviennent dans le rythme de certains énoncés» en signalant la fin des syntagmes prosodiques. C'est aussi ce que

signale M. M. Jocelyne Fernandez dans sa définition de la particule énonciative qui, selon lui, «est subordonnée prosodiquement à un autre mot» (Jocelyne Fernandez 1994: 1). La plupart du temps, les ponctuants subissent eux-mêmes une réduction phonologique et une baisse de tonalité (ils ne sont jamais porteurs d'un accent tonique ou mélodique).

On peut tenter d'approcher la notion, problématique, de syntagme prosodique par la définition qu'en donne Rossi: il s'agit d'un énoncé caractérisé par une intonation continue (montante, descendante ou égale). En d'autres mots, on peut dire d'un syntagme prosodique qu'il est caractérisé par un intonème, ce dernier étant l'unité distinctive d'intonation au niveau de la phrase. Selon Rossi les phrases sont segmentées en *groupes prosodiques* (GP), «unités suprasegmentales délimitées par une variation perceptuelle significative d'un ou de plusieurs paramètres prosodiques» (Ducrot & Schaeffer 1995: 349). Il y a deux types de groupes prosodiques:

- le GP de continuité, qui se termine sur une montée mélodique;
- le GP de finalité, qui se termine par une descente mélodique (dans le cas de la phrase assertive).

Le plus souvent, la prise en considération de la dimension prosodique du discours reste problématique. En effet, il est difficile de délimiter des unités prosodiques à l'oral en se basant sur des modèles construits à partir de l'observation de phrases lues en laboratoire, et non de discours produits en situation d'interaction. D. Vincent par exemple, si elle affirme que les phénomènes prosodiques sont déterminants dans l'émission des ponctuants, ne réalise pas une analyse prosodique systématique de son corpus, ce qui peut s'expliquer par le coût considérable, en temps, en énergie et en matériel technique, impliqué par une étude prosodique approfondie. De même, D. Schiffrin (1987: ix et 33-35) insiste avec force sur l'importance des *tone units* en linguistique interactionnelle, sans pour autant étayer son étude sur les *discourse markers* d'analyses prosodiques. Comme beaucoup de chercheurs, Schiffrin prône une plus large prise en compte de la prosodie dans l'explication des phénomènes discursifs sans en faire elle-même un usage systématique: «It is my hope that an understanding of these two factors [the linguistic properties of a marker and its conversational context] will act as a foundation for a more thorough analysis of the prosody of discourse markers» (*ibid.*). A nouveau, la difficulté de mener à bien une étude prosodique approfondie peut justifier ces espérances programmatiques.

Le second paramètre, le **débit**, tient à la vitesse d'énonciation: il s'agit du nombre d'unités minimales (phones ou syllabes) prononcées par unité de temps. Le débit est une caractéristique personnelle du locuteur qui, en outre, peut varier au cours d'une interaction, voire d'une intervention. On

constate d'importantes variations de débit lors des débats, quand il s'agit de garder la parole. D. Vincent affirme que l'accélération du débit provoque une diminution du nombre de pauses qui n'entrave cependant pas la compréhension du discours, et que, «dans [son] corpus, la fréquence [des ponctuants] augmente avec la spontanéité et la volubilité» (Vincent 1993: 60).

Le **rythme**, troisième paramètre prosodique, constitue sans doute la dimension la plus difficile à appréhender.

Le rythme peut certes être perçu de manière autonome et musicale (fonction *esthétique*) mais, en français conversationnel, «il est fortement corrélé à la *structure syntaxique et discursive* de l'énoncé, sans correspondre systématiquement à un rythme métrique bien défini» (Ducrot & Schaeffer 1995: 342).

Au niveau prosodique, la notion de rythme ne peut se concevoir sans celle d'**accent**. Un accent, du point de vue phonétique, se comprend au niveau perceptif comme un élément (ou syllabe) «proéminent». Pour le produire, le locuteur fait varier différents paramètres prosodiques comme la hauteur mélodique, la durée ou l'intensité. En français par exemple, l'accentuation habituelle, non emphatique, se traduit par une montée de la hauteur mélodique sur la syllabe allongée. Le rythme est alors défini par la distance temporelle entre deux syllabes accentuées, dans la succession de syllabes proéminentes et non proéminentes. En d'autres mots, c'est la régularité plus ou moins grande de la variation des paramètres acoustiques sur l'axe temporel qui définit la notion de rythme.

Ainsi les ponctuants, en tant que retour périodique d'un repère, ont un rôle non négligeable dans la dimension rythmique du discours, qui peut être rapproché des fonctions démarcative et culminative. Les ponctuants contribuent d'une part à signaler les limites d'une unité linguistique (le groupe prosodique) et, d'autre part, à «noter la présence dans l'énoncé d'un certain nombre d'articulations importantes» (Martinet 1961: 3.33) en facilitant ainsi l'analyse du message. A l'image de la réalisation (facultative) des *e caducs*, en français, qui est partiellement liée à la rythmique du discours, les ponctuants serviraient au locuteur pour accentuer ou marquer davantage certains rythmes et découpages dans son discours.

6 C'est davantage la *réalisation prosodique du rythme* qui nous intéresse ici (répartition des accents, des ponctuants, etc.) que le rythme en tant que mouvement général et perceptible du texte résultant de l'agencement des membres de la phrase, des répétitions, etc. (cf. Pineau 1979: 11-21).

3.2 Contraintes discursives

Les différents modules qui relèvent des contraintes discursives ne sont pas à mettre sur le même plan dans le cadre de cette analyse des ponctuants: on peut distinguer deux niveaux (macro et micro⁷) auxquels correspondent deux objectifs: (i) interpréter la *fréquence* moyenne de ponctuants (et éventuellement sa variation) dans une interaction donnée – laquelle dépend, on le verra, d'un faisceau de facteurs convergents; (ii) analyser précisément le *rôle* des ponctuants dans des extraits brefs d'interaction, en relation avec certaines dimensions privilégiées (structure périodique, rythme, dimension énonciative, etc.). On verra que la *fréquence* d'apparition des ponctuants est liée aux notions suivantes: la longueur des tours de parole, le degré de complexité de la structuration du discours (modules hiérarchique et périodique) et le type de séquences discursives choisies par le locuteur (module compositionnel). Le *rôle* des ponctuants s'analyse en fonction des contextes d'apparition (lieux du discours où les ponctuants apparaissent préférentiellement) et relève des modules hiérarchique, périodique et énonciatif.

3.2.1 Modules hiérarchique et périodique

Le module hiérarchique, on le sait, occupe une place centrale dans le système modulaire: «Il définit les constituants discursifs auxquels s'appliquent les opérations des autres modules d'ordre discursif, qu'il s'agisse des relations illocutoires ou argumentatives, des segments périodiques, de la progression thé/rhématique, ainsi que des enchâssements de constituants dia- ou polyphoniques ou des enchâssements de séquences discursives de types différents. Par ailleurs, le module hiérarchique est en relation avec les modules syntaxique et phono-graphique (dans la délimitation des constituants discursifs), ainsi qu'avec les modules social et interactionnel (dans la détermination de certaines structures dialogiques)» (Roulet 1995: 119).

On peut dégager une corrélation entre la quantité de ponctuants dans un discours et le **degré de complexité** de celui-ci. La *structure hiérarchique* est d'ailleurs un bon indicateur du degré de complexité d'un discours, si on la combine à la structure périodique. Des interventions composées, outre de

7 Ceci n'impliquant nullement que le niveau micro soit déterminé par le niveau macro: comme le dit Vion (1995: 180), certains «auteurs ont renoncé à établir un ordre unilatéral de détermination, du macro sur le micro, et ont considéré ces deux ordres de phénomènes dans leurs interrelations. [En effet] (...), la complexité des objets à analyser et l'existence de faisceaux de relations entre ces objets ne sauraient se satisfaire d'une logique aussi simpliste [déterminisme unilatéral]».

l'acte discursif principal, de nombreux actes subordonnés, voire d'échanges enchâssés, sont plus propices à l'apparition de ponctuations que des interventions «minimales» composées d'un seul acte. Dans un discours «élaboré», les ponctuations servent à marquer des découpages et à structurer (au moyen du rythme) le flot de paroles. Le locuteur «signale» ainsi ses reformulations ou les clôtures de ses mouvements discursifs à l'aide de particules discursives, parmi lesquelles les ponctuations.

Quant à D. Vincent, dans son analyse des entrevues du corpus Sankoff-Cedergren, elle associe la complexité d'un discours à la **longueur des tours de parole**, qu'elle mesure en nombre de lignes par intervention. Je suppose dès lors que ce qu'elle nomme «intervention» est en fait la prise de parole⁸ du locuteur, délimitée par les prises de parole de son interlocuteur. Elle met cette proportion en rapport avec la longueur totale de l'entrevue, pour attirer l'attention sur la relation entre la volubilité d'un locuteur et le degré de complexité du discours qu'il produit. D. Vincent fait ainsi l'hypothèse que «les ponctuations seront moins fréquentes dans les réponses simples constituées de peu d'énoncés que dans les discours élaborés» (Vincent 1993: 117).

Le corpus que j'ai analysé⁹ comporte quelques interviews orientées où l'intervieweur doit recueillir l'opinion de l'interviewé sur une série de stéréotypes à propos de la langue française. Dans ce genre très spécifique, seules les questions ouvertes permettent au locuteur d'élaborer des discours plus longs et plus complexes. Les questions préalables visant à rassembler des informations diverses sur l'informateur (âge, région d'origine, degré de scolarisation, etc.) appellent au contraire des réponses courtes et stéréotypées, qui sont le plus souvent exemptes de ponctuations (cf. module compositionnel). La structure hiérarchique y est sans doute pour beaucoup, mais le rôle que croit devoir jouer l'informateur à ce moment-là influence également sa production (cf. module psychologique).

Après avoir posé des hypothèses sur la fréquence d'apparition des ponctuations (niveau macro), on peut se pencher sur leur rôle, et recourir à leurs

8 «Prise de parole» au sens où l'entendent Luscher, Roos et Rubattel (1995), c'est-à-dire englobant le tour de parole, le pseudo-tour de parole et le non-tour de parole et coïncidant ou non avec des interventions constitutives d'échanges.

9 Ce corpus est constitué de six interactions d'environ une heure (issues de la banque de données VALIBEL: banque de ressources textuelles orales illustrant les Variétés Linguistiques du français de Belgique); elles relèvent de genres aussi divers que l'entretien, le débat politique, la conversation familiale, etc., ce qui permet de varier au maximum les paramètres discursifs et situationnels, pour voir dans quelle mesure ils influencent l'apparition de ponctuations.

contextes d'apparition, qui devraient permettre d'expliquer leur «fonctionnement» sur le plan discursif (niveau micro).

Selon D. Vincent, les ponctuations ne sont pas émis à n'importe quel endroit de la chaîne parlée, même si, théoriquement, ils peuvent apparaître après chaque syntagme prosodique. Les types de ponctuations sont les suivants:

- *les ponctuations de régulation* sont attachés à des manifestations de l'hésitation ou de l'interaction, c'est-à-dire à des processus qui nécessitent la poursuite de l'énoncé en cours malgré une interruption momentanée de celui-ci;
- *les ponctuations de démarcation* se situent aux emplacements des intonèmes mineurs (les groupes prosodiques non terminaux de Rossi), soit après chaque unité syntagmatique. Ils accompagnent une démarcation qui permet de désambiguïser un énoncé ou de signaler un rapport de coordination ou de détermination entre deux énoncés;
- *les ponctuations de segmentation* accompagnent une rupture importante dans la chaîne mélodique;
- *les ponctuations du discours*, enfin, sont émis à la fin d'un énoncé indépendant pour signaler un changement dans la partie du discours (cf. la structure narrative de Labov), pour signaler la fin du discours rapporté ou une ellipse.

La «ponctuation» est donc proportionnelle au degré de rupture: les contextes les plus liés, tant par la prosodie que par la syntaxe, sont moins ponctués que les contextes indépendants: la régulation et la démarcation sont les contextes les moins favorables à l'émission de ponctuations, alors que la segmentation et l'organisation structurale du discours y sont plus propices. Ainsi, «les quatre niveaux de ponctuation, et par extension les quatre niveaux de rupture mélodique, correspondent à des niveaux constitutifs du discours: l'interaction, la syntaxe, la mise en relief et l'adjonction, et finalement l'organisation du discours» (Vincent 1993: 97), niveaux qui impliquent la collaboration de modules aussi divers que les modules interactionnel, périodique ou compositionnel.

Dans la logique hiérarchique fonctionnelle, il s'agira d'étudier la distribution des ponctuations par rapport aux constituants de la structure hiérarchique fonctionnelle (actes discursifs, interventions et échanges) et de la structure périodique (mouvements discursifs); ensuite, il faudra examiner entre quels composants hiérarchiques et périodiques les ponctuations s'insèrent, en observant s'il y a une certaine régularité dans cette distribution. Toutefois le caractère facultatif des ponctuations rend difficile une telle observation, car

on ne peut jamais dire qu'à tel endroit de la chaîne discursive il *doit* y avoir un ponctuant.

Il y a un second obstacle à une telle analyse: contrairement aux marqueurs de structuration de la conversation (les MSC étudiés par Auchlin 1981a et 1981b), les ponctuant ne donnent pas d'indications précises sur le niveau de textualisation des segments qu'ils accompagnent, puisqu'ils n'indiquent aucun rapport hiérarchique entre les constituants qu'ils articulent¹⁰. Le fait que le rôle des ponctuant s'inscrit surtout à un niveau prosodique explique sans doute la difficulté rencontrée au niveau hiérarchique.

3.2.2 Module compositionnel

On distinguera trois types de séquences discursives: les *réponses* et les *commentaires* sont les productions du locuteur en réponse à des questions fermées ou appelant un commentaire très bref, comme des questions d'identification; la *narration*, le *récit* ou l'*histoire* sont les discours du locuteur qui prennent en charge le récit chronologique d'un événement; les jugements sont des discours *analytiques* ou *argumentatifs*.

Toutefois, même si par définition les types discursifs sont mutuellement exclusifs, la conversation combine souvent différentes séquences: c'est la dimension compositionnelle du discours (cf. Schiffrin 1987: 71). On peut, par exemple, raconter une histoire dans le but de soutenir un argument et enchâsser ainsi une séquence dans une autre.

Je constate très rapidement, à la lecture des corpus que j'ai analysés, que les réponses et les commentaires comportent peu de ponctuant. Cela s'explique aisément par le fait que le locuteur qui produit des énoncés très courts (parfois réduits à un seul mot) ne ressent pas le besoin de les segmenter ni d'en renforcer la courbe prosodique. D. Vincent fait l'hypothèse qu'aucun des deux autres types spécifiques (narration ou argumentation) n'est *intrinsèquement* plus propice à l'émission de ponctuant. En fait, si les locuteurs se sentent plus à l'aise dans un type ou dans l'autre (par exemple en raison de leur formation intellectuelle), s'ils s'impliquent plus dans un type que dans l'autre, ils ponctueront davantage leur discours¹¹.

10 En fait, l'analyse d'Auchlin concerne plutôt les «démarrateurs atones» que les ponctuant, puisque les démarrateurs, comme leur nom l'indique, sont situés au début d'une unité discursive et ont un rôle qui les rapproche de certains connecteurs.

11 «Les ponctuant sont susceptibles d'être plus fréquents dans les genres discursifs empreints d'une grande force expressive comme celle que l'on retrouve dans l'argumentation et dans les récits, que dans les discours d'information et les réponses brèves. L'intérêt que porte le locuteur à son propre discours, et conséquemment, la

3.3 Contraintes situationnelles

3.3.1 Module psychologique: le rapport du locuteur à son discours

J'ai décidé de regrouper sous le nom de **rapport du locuteur à son discours** trois paramètres: le degré d'implication du locuteur¹², sa familiarité avec le thème et la dimension «infraconsciente» de sa production discursive. Disons d'emblée que le rapport que le locuteur entretient avec son propre discours est très complexe à analyser «de l'extérieur». Sur la seule base de bandes sonores et de leur transcription, on hésite légitimement à émettre des hypothèses sur les «états psychologiques» des interactants et sur leurs représentations mentales de l'univers socioculturel dans lequel ils s'insèrent.

J'ai donc regroupé ces trois paramètres particuliers (degré d'implication du locuteur, familiarité avec le thème et dimension psychologique) en un sous-ensemble qui fait intervenir des connaissances liées à des sciences humaines autres que la linguistique (psychologie, sociologie, etc.). Néanmoins, l'analyse de ces notions risque rapidement de tomber dans un cercle vicieux¹³ si l'on ne trouve pas d'indices linguistiques aidant à les mesurer.

Le premier paramètre, le **degré d'implication du locuteur** dans son propre discours est, selon D. Vincent, une variable déterminante dans l'apparition des ponctuant: elle affirme par exemple que «les jugements et les histoires sont des élaborations à partir de questions ouvertes, des discours dans lesquels le locuteur s'implique» (Vincent 1993: 127). Le concept de *modulation* tel que le définit Vion est proche de cette notion d'implication, et permet de la cerner plus concrètement. Selon Vion, les modulations peuvent être appréhendées comme «le mode d'inscription des interactants dans leurs productions langagières» (Vion 1992: 243-244). Vion émet l'hypothèse que la subjectivité de chaque énonciateur oscille constamment entre deux pôles opposés, celui de la modulation et celui de la tension. Par la *modulation*, le sujet se distancie de son discours, et en diminuant la part de subjectivité qu'il investit dans l'interaction, il diminue aussi la part de

volonté de transférer cet intérêt à l'allocutaire, favorisent donc l'émission de ponctuant» (Vincent 1993: 121).

12 La notion d'«énonciateur», en tant que celui qui prend en charge une intervention, serait sans doute plus appropriée que celle de «locuteur», qui renvoie à la personne physique.

13 Ce serait le cas, par exemple, si on expliquait la présence massive de ponctuant à un moment de l'interaction par une forte implication du locuteur, forte implication par ailleurs déduite de la présence massive de ponctuant...

risque. Par la *tension* au contraire, le sujet augmente le degré de son auto-implication subjective ou de l'implication de son partenaire. L'activité de modulation se marque par l'emploi d'euphémismes, l'atténuation, le discours précautionneux, les actes indirects, les préliminaires, les justifications, les autocorrections, etc., tandis que les tensions procèdent du mouvement inverse (hyperboles, emportement, actes directs, etc.). Les variations entre modulation et tension sont relativement fréquentes et peuvent être subordonnées à une synchronisation active de l'intersubjectivité.

En ce qui concerne les ponctuants, on observe si leur fréquence augmente dans les contextes de forte tension du locuteur, comme le suppose D. Vincent. Pratiquement, il s'agit de relever les phénomènes manifestant une forte implication du locuteur dans son discours pour voir s'il existe une corrélation entre ces lieux du discours et des lieux de forte concentration de ponctuants. Comme pour les autres paramètres, il va de soi que celui-ci ne peut être isolé puisqu'on a fait l'hypothèse que l'apparition des ponctuants était liée à un faisceau de facteurs convergents.

Ce paramètre, l'implication du locuteur dans son discours, est l'objet de la conclusion de D. Vincent (1993: 129-130): «les ponctuants ne sont pas des vagues signes de détresse, des marqueurs d'hésitation ou de manque de ressources; ils sont plutôt des indices de l'implication du locuteur dans son propre discours, dans le but interactif de capter ou d'intéresser l'allocataire. Plus le locuteur s'implique discursivement dans une interaction personnelle, plus il utilise de ponctuants. Les ponctuants deviennent donc un indice de l'implication du locuteur dans l'événement de communication»:

Ex: L1 c'est mon impression **quoi**
(VALIBEL, 1994, H, cadre supérieur, 50 ans, Bruxelles, ILCA 30)

Ce ponctuant est le seul «quoi» utilisé sur toute l'entrevue et il accompagne un acte discursif dans lequel le locuteur avoue explicitement donner son impression¹⁴. La conclusion de D. Vincent est sans doute pertinente et elle semble se vérifier dans d'autres corpus.

Néanmoins, j'ai aussi pu observer une corrélation entre certains ponctuants particuliers et des phénomènes de *modulation*, c'est-à-dire au contraire de distanciation du sujet par rapport à son discours: dans une de mes entrevues

14 Dans les extraits de corpus cités, les ponctuants sont notés en caractères gras, les démarreurs atones en italiques et les marques d'allongement ou d'hésitation (du type *euh*) sont soulignées d'un trait continu. Les particules surlignées d'un trait grisé sont celles dont le «statut discursif» me pose problème. Chaque extrait cité est identifié selon les conventions de la banque de données: année d'enregistrement, sexe du locuteur, âge, profession et région d'origine.

(VALIBEL, ILRH 3), le ponctuant *hein* est relié à des contextes de tension, tandis que *allez* accompagne de manière privilégiée les moments de modulation. La locutrice est soumise à une enquête divisée en deux parties: la première partie se compose de questions ouvertes sur les loisirs, les projets et les vacances de l'étudiante, tandis que dans la seconde partie, l'informatrice doit lire dix stéréotypes sur la langue française en Belgique et y réagir en donnant son avis¹⁵.

En moyenne, il y a davantage de ponctuants dans la seconde partie, mais pas avec une différence assez significative pour en tirer quelque conclusion. On peut constater que la fréquence des *quoi* se maintient de manière stable tout au long de l'entrevue, tandis que la fréquence des *allez* et des *hein* subit une variation importante (inversion des proportions). Cela pourrait confirmer l'hypothèse concernant les contextes d'apparition privilégiés de ces deux ponctuants, à savoir que *hein* soulignerait des affirmations dans lesquelles l'informatrice s'implique (il serait un indice de *tension*) alors qu'*allez* signalerait plutôt des lieux de transition, d'hésitation ou de bifurcation, bref des phénomènes ressortissant à la *modulation*. Les résultats de la variation des ponctuants dans chacune des deux parties de l'enquête se présentent comme suit:

	nombre de ponctuants (données brutes)		poids relatif (sur 100 lignes)	
	1 ^e partie (149 lignes)	2 ^e partie (213 lignes)	1 ^e partie (100 lignes)	2 ^e partie (100 lignes)
<i>quoi</i>	72	101	41.6	47.4
<i>hein</i>	29	28	19.5	13.1
<i>allez</i>	15	40	10	18.3
total	0.71 ponct./ligne	0.78 ponct./ligne		

Je suis tentée de relier également cette variation dans l'utilisation des ponctuants au faible degré de familiarité que manifeste la locutrice par rapport au thème de la seconde partie de l'enquête. Bien sûr, cette familiarité du locuteur avec le thème dont il doit parler (maîtrise ou non-maîtrise) peut difficilement se mesurer à la simple écoute d'une entrevue, sauf si le locuteur dit explicitement qu'il est peu compétent en la matière, comme c'est le cas dans l'exemple suivant:

- L1 maintenant c' est vrai que c' est un peu embêtant parce-que c' est toutes des questions comme ça **quoi** et i faut trouver: (rire de L0) non c' est vrai
L0 oui c' est vrai oui

15 On trouvera en annexe deux extraits de ce corpus, le premier renvoyant à la première partie de l'interview, et le deuxième à la seconde partie.

L1 alors guh c' est pas c' est pas facile de répondre **quoi** parce-que / *allez* dans un sens moi je dis guh les Wallons les Français ou je sais pas

(VALIBEL, 1991, F, étudiante, 20 ans, Bruxelles, ILRH 3, p. 7)

Le dernier paramètre que je voudrais développer est celui du «**degré de conscience**¹⁶» du locuteur par rapport à sa production discursive. Je pense que les ponctuants font partie de ces phénomènes qui n'émergent pas nécessairement à la conscience linguistique du locuteur: une part de nos attitudes, de nos gestes ou de notre discours s'élabore en effet à un niveau peu accessible de notre faculté de langage. Les ponctuants, dans la mesure où ils n'affleurent que rarement à la conscience linguistique du locuteur, pourraient faire partie de ces phénomènes: on ne se rend pas toujours compte du fait qu'on termine ses phrases par «*quoi*» ou par «*tu sais*».

Quand on sait la complexité du terme «inconscient» dans le domaine de la psychanalyse, on peut lui préférer celui d'*infraconscient*¹⁷: on ne perçoit les ponctuants de son propre discours ou du discours d'autrui que si notre attention y est attirée. Sinon, on ne les remarque pas, mais on en tient néanmoins compte pour décoder les messages. Ainsi, les ponctuants font partie de ces éléments *infraconscients*, tant dans leur production que dans leur réception, mais qui pourtant influencent le déroulement des interactions, et pas seulement l'énonciation.

La distinction entre le degré d'implication du locuteur et les éléments *infraconscients* de ses productions discursives recoupe partiellement une autre distinction, proposée par Fónagy, entre l'expression des attitudes et celle des émotions. Les attitudes relèvent de la position que le locuteur prend consciemment par rapport à son discours tandis que les émotions seraient exprimées par le locuteur presque malgré lui.

3.3.2 Module interactionnel

Les différents paramètres de l'interaction sont regroupés dans un même module afin de souligner les interrelations particulières qui les unissent. Il

16 Je renvoie à ce propos à l'article d'Auchlin (1991) sur le *bonheur conversationnel*. Il suggère de tenir compte, dans l'analyse du discours, de la dimension affective qui fait qu'un discours passe bien ou ne passe pas, «prend» ou non. Dans ce domaine, on en est encore au stade des intuitions mais il faudrait approfondir l'étude de notions comme les états psychologiques des locuteurs, les mécanismes qui conditionnent l'attention, etc. Les ponctuants sont aussi des indices psychologiques (entre autres de la «participation émotionnelle» des locuteurs).

17 Par analogie avec infrason (vibration sonore de fréquence inférieure à 20 Hertz: ce son existe mais n'est pas perceptible par l'homme), infrarouge (lumière composée de radiations dont la longueur d'ondes est inférieure à celle de la lumière visible).

est en effet impossible de définir l'un de ces paramètres indépendamment des autres: le degré de formalité illustre bien cette interdépendance. Je me fonderai principalement sur l'ouvrage de Vion (1992), qui présente une bonne synthèse de la dimension interactionnelle du discours. Les paramètres les plus pertinents pour analyser l'apparition et la fréquence des ponctuants sont: le cadre interactif, le rapport de places, le nombre d'interlocuteurs en présence, les «genres» d'interaction et leur degré de formalité.

Le concept de **cadre interactif** pourrait servir de terme générique pour désigner l'ensemble des paramètres de l'interaction retenus ici et il se définit entre autre par une *situation*, à savoir «l'ensemble des faits connus par le locuteur et par l'auditeur au moment où l'acte de parole a lieu» (Germain 1973: 26 cité par Vion 1992: 102). Pourtant, la situation d'une interaction n'est pas uniquement un *donné*: certes l'existence d'un ordre social pré-existant s'y manifeste, mais il s'y reconstruit aussi en se modifiant éventuellement. Les acteurs de l'interaction en définissent conjointement la situation, de sorte que l'interaction est le lieu du positionnement réciproque et de la construction des relations sociales.

La situation qui se met en place dès la phase d'ouverture est donc simultanément un *donné* et une construction: le modèle social préconstruit se confirme ou se reconstruit au cours de chaque interaction particulière. Aussi longtemps que les sujets communiquent, ils continuent de produire des définitions de la situation au moyen, par exemple, du rapport de places qui s'y installe et qui, à chaque «pulsion» de l'échange, peut se trouver modifié. La variation de la quantité de ponctuants présents à différents moments de l'interaction s'explique en partie par la modification du cadre interactif.

Un cadre interactif sera soit complémentaire, soit symétrique, selon le type de **rapports de places** qui s'y installe: rapports de places inégalitaires vs égalitaires, institutionnalisés vs occasionnels, et traduits en «position haute» vs «position basse». Le cadre interactif est «la nature du rapport social établi d'entrée, par et dans la situation, rapport qui se maintient jusqu'au terme de l'interaction» (Vion 1992: 110).

Les **rapports de places** entre interlocuteurs en présence résultent de leur positionnement réciproque en fonction des rôles respectifs qu'ils assument. On peut distinguer, avec Vion, trois types de rôles: institutionnalisés (le locuteur agit comme professionnel ou comme homme, père, fils, etc.); semi-institutionnalisés (le locuteur parle d'une place que les autres considèrent comme allant de soi: médiateur, confident, etc.); occasionnels (c'est-à-dire «endossés» de manière ponctuelle, suite aux positionnements réciproques issus du déroulement de l'échange). Pourtant, aucun rapport de

places ne permet d'épuiser à lui seul les positionnements réciproques qui surviendront tout au long d'une interaction. Le rapport de places est d'une part déterminé de l'extérieur par les statuts et les rôles institutionnalisés des interactants et par leur identité sociale. Mais d'autre part, il est aussi déterminé de l'intérieur par la place subjective que chacun prend par rapport à l'autre (dominant/dominé, demandeur/conseiller, etc.).

D. Vincent disait, à propos du degré d'implication, que «plus l'individu parle en correspondance avec le ton qui lui tient à cœur, plus il utilise de ponctuants» (Vincent 1993: 129-130). Toutefois, ce «ton qui tient à cœur» provient aussi de la manière dont le locuteur assume le rôle qui lui est attribué et celui qu'il s'attribue. Ces deux modes de positionnement (interne et externe) peuvent jouer simultanément et concurremment, même si on remarque que la détermination externe domine lorsque la situation est socialement structurée et formalisée de manière forte, tandis que la détermination interne domine dans les cas de rencontres moins formelles, qui induisent des identités multiples chez les partenaires.

Le **nombre d'interlocuteurs** qui participent à une interaction, en plus d'être aisément quantifiable, donne des indications sur le type d'interaction en cours et sur le degré de formalité qui la caractérise. Certains linguistes soutiennent qu'une interaction ne peut jamais se produire qu'entre deux locuteurs à la fois. Pour ceux-ci, un polylogue serait donc une suite d'échanges dialogiques.

Le **genre** permet de caractériser une interaction au moyen de critères situationnels et interactifs (ex.: consultation, débat, dispute, article de presse, etc.), alors que le type définit l'interaction selon des paramètres structurels ou énonciatifs (cf. Rossari 1994¹⁸ et le module compositionnel).

Vion propose un essai de typologie des interactions à structure d'échange, c'est-à-dire dans lesquelles les participants ont, ne fût-ce que théoriquement, la possibilité de devenir locuteur. Pour ce faire, il tient compte de quatre critères se présentant sous la forme d'oppositions plus ou moins tranchées: symétrie vs complémentarité, coopération vs compétition, finalités internes vs externes, caractère formel vs informel. Chaque genre se définit par sa situation sur les quatre axes – plutôt que d'y voir des oppositions tranchées, on peut utilement recourir ici à l'idée de continuums entre

18 «Les critères énonciatifs qui distinguent les trois types de séquences monologiques sont des marques aspecto-temporelles: l'imparfait d'arrière-plan accompagné du passé simple, du passé composé ou du présent caractérisent une séquence narrative; lorsque ce sont le présent et le passé qui sont les temps dominants, il s'agit d'une séquence délibérative; la présence dominante du futur, de l'impératif et de l'infinitif signalent une séquence de type procédural» (Rossari 1994: 277).

deux pôles. En prenant comme axe distinctif l'opposition symétrie vs complémentarité, Vion distingue huit types d'interactions à structure d'échange: quatre sont symétriques (la conversation, la discussion, le débat et la dispute) et quatre complémentaires (la consultation, l'enquête, l'entretien et la transaction).

La **fréquence des ponctuants** est fortement corrélée au genre d'interaction: quasi inexistantes dans les débats politiques à enjeux importants (matériels ou symboliques), les ponctuants sont nombreux dans les conversations peu formelles et leur présence est variable dans les interviews orientées que j'ai étudiées (la fréquence des ponctuants variant selon la manière dont les interlocuteurs assument leur rôle, les thèmes abordés, etc.).

Le **degré de formalité** est particulièrement déterminant dans l'apparition des ponctuants. D. Vincent relie d'ailleurs directement le caractère plus ou moins formel d'une interaction à l'émission plus ou moins importante de ponctuants: les ponctuants «se manifestent dans les discours plus informels, plus spontanés» (Vincent 1993: 120).

De son côté, Vion souligne, à juste titre me semble-t-il, que le caractère formel ou non d'une interaction est la résultante de plusieurs facteurs, parmi lesquels il retient les suivants: le nombre de participants, la nature du cadre interactif (i.e. le rapport de places symétrique ou complémentaire), les règles de circulation de la parole, le caractère ouvert ou fermé du contrat de parole, la nature des rituels d'ouverture et de clôture, et la nature des signaux d'écoute. Cette liste n'est pas exhaustive et les critères retenus fonctionnent rarement de manière indépendante. Est-il besoin de souligner qu'il n'est pas pertinent de classer les interactions en deux catégories distinctes, du type informelles vs «formelle» (dans le sens de: officielle, protocolaire)? On ne peut parler que d'un *degré* de formalité, à situer sur un continuum allant du niveau le plus formel au niveau le plus informel.

3.3.3 Module social

Un mot enfin du module *social*, qui ne permet pas directement d'expliquer le rôle des ponctuants, mais qui peut donner des indications sur leur distribution. On a vu que les particules discursives de type «ponctuants» constituaient une variable au sens où plusieurs formes peuvent être choisies par les locuteurs – selon leur âge, leur catégorie sociale, etc. – pour ponctuer leur discours. Cette dimension constitue un bon observatoire des changements dans la langue: on voit en effet que certaines particules cessent d'être utilisées comme ponctuants par les locuteurs appartenant, par exemple, à certaines catégories d'âge, alors que d'autres particules sont «en

voie de ponctuation» (chez certains locuteurs, «je dirais» est utilisé comme ponctuant, avec toutes les contraintes prosodiques que cela implique, et non plus avec sa valeur sémantique pleine).

4. Conclusion

Cet article retrace l'application de l'approche modulaire à l'analyse du phénomène des ponctuations, sans toutefois présenter les résultats complets de l'analyse de corpus. J'ai essayé de mettre en perspective et d'articuler tous les paramètres qui influencent l'émergence des ponctuations dans un discours, étant entendu que ce phénomène spécifique de l'oral et quelque peu «marginal» ne peut s'expliquer qu'au moyen d'un faisceau d'indices convergents.

On voit ainsi que les ponctuations sont les indices verbaux et prosodiques de phénomènes principalement discursifs et interactionnels, «psychologiques» ou sociaux. Ils marquent les phases de régulation de l'interaction; leur fréquence varie suivant le caractère plus ou moins formel de celle-ci, et selon la manière dont les locuteurs «endossent» le rôle qui leur est suggéré par le genre d'interaction dans lequel ils sont engagés. Du point de vue énonciatif, les ponctuations sont révélateurs de l'implication du locuteur dans son discours. Pourtant, ils sont utilisés de manière variable par les locuteurs pour remplir différentes fonctions: une même particule peut être signe d'hésitation ou de modulation pour l'un, et marquer l'implication pour l'autre. Discursivement, ils sont utilisés tantôt pour assurer le caractère 'continu' de la chaîne verbale (c'est le rôle qu'on attribue aux particules qu'on appelle parfois les «lubrifiants» du discours), tantôt pour mettre en évidence certains découpages et transitions dans le discours (passage d'un genre discursif à un autre, signalisation de la fin des paroles rapportées en cas de polyphonie, etc.), ou pour attirer l'attention sur certains éléments (fonction culminative). Enfin, l'application du module social montrerait sans doute une variation dans la distribution des ponctuations en fonction des catégories socioprofessionnelles et de l'âge des locuteurs.

Bibliographie

- Auchlin, A. (1981a). *Mais euh, pis bon, ben alors voilà, quoi!* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude. *Cahiers de linguistique française (Actes du 1er Colloque de Pragmatique de Genève)*, 1, 141-160.
- (1981b). Réflexion sur les marqueurs de structuration de la conversation. *Etudes de Linguistique Appliquée*, 44, 88-103.
- (1991). Le bonheur conversationnel: fondements, enjeux, domaines. *Cahiers de linguistique française*, 12, 103-126.

- Auchlin, A., & Ferrari, A. (1994). Structuration prosodique, syntaxe, discours: évidences et problèmes. *Cahiers de linguistique française*, 15, 187-217.
- Ducrot, O., & Schaeffer, J.M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil.
- Germain, C. (1973). *La notion de situation en linguistique*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Jocelyne Fernandez, M.M. (1994). *Les particules énonciatives*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Luscher, J.-M., Roos, E., & Rubattel, C. (1995). Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation. *Cahiers de linguistique française*, 17, 57-78.
- Martinet, A. (1961). *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin.
- Pineau, J. (1979). *Le mouvement rythmique en français (principes et méthode d'analyse)*. Paris: Klincksieck.
- Rossari, C. (1994). Homogénéité et hétérogénéité: la dimension compositionnelle dans l'ouverture de «Jacques le Fataliste». *Cahiers de linguistique française*, 15, 275-295.
- Roulet, E. (1991). Vers une approche modulaire du discours. *Cahiers de linguistique française*, 12, 53-81.
- (1995). Vers une approche modulaire de l'analyse de l'interaction verbale. In D. Véronique, & R. Vion (éd.), *Modèles de l'interaction verbale*. (pp. 113-126). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- (1996). Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien. *Cahiers de linguistique française*, 18, 11-32.
- Schiffrin, D. (1987). *Discourse markers*. Cambridge: Cambridge University.
- Vincent, D. (1990). Genèse de la définition d'une variable discursive: les marqueurs d'exemplification en français parlé à Montréal. *Travaux de Linguistique*, 21, 99-109.
- (1993). *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*. Québec: Nuit Blanche.
- Vion, R. (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris: Hachette.
- (1995). La gestion pluridimensionnelle du dialogue. *Cahiers de linguistique française*, 17, 179-203.

Annexe: deux extraits de corpus (ILRH, 3)

- L0 mm / et t' as déjà eu l' occasion de connaître des gens par **guh** les stages que tu faisais d' avoir des contacts plus
- L1 non je vois pas:
- L0 on peut discuter avec eux
- L1 ah oui oui mais pas **allez** parfois eux i discutent eux que par/ eux i voudraient encore être à l' école quand i-y-a i disent que c' est un métier **guh** dur **quoi** quand les autres s' amusent **guh** eux travaillent **hein** donc **guh** puis une vie de famille c' est pas / oui c' est pas toujours facile **hein** // c' est pour ça faut profiter de bien travailler quand on est jeune comme ça plus tard on peut même avoir sa vie de famille (rire)
- L0 oui / et aussi-non pour toi dans ce métier -là qu' est-ce-qui est le plus beau
- L1 **bè** on a beaucoup de contacts **hein** puis c' est un métier où on n' est jamais seul **hein** / on a toujours des gens **guh** autour-de soi puis i-y-a / **allez** on se fait des amis **guh** quand tu travailles dans un établissement i-y-a souvent c' est souvent d/ les mêmes gens en général qui reviennent et donc **guh** **allez** on se fait des amis **quoi**
- L1 le meilleur français c' est celui que parlent les Français de France
- L0 oui (bruits) / alors
- L1 entre les deux **quoi** j' ai // j' ai aucune idée (rire)
- L0 tu peux m' expliquer (sonnerie)
- L1 je sais pas moi je trouve pas qu' i parlent mieux que nous **hein** (rire) (bruits) je trouve qu' on parle aussi bien qu' eux **quoi** / je saurais pas dire pourquoi c' est eux qui parlent mieux que nous / je sais pas en fait j' ai pas j'ai pas d' entourage français donc je saurais pas vraiment dire **guh** / si eux parlent mieux que nous **quoi** // comme nous **guh** **allez** ici on a l' habitude d' entendre les gens parler tandis-que peut-être si on va en France **guh** **allez** régulièrement on pourrait peut-être dire **guh** ouais c' est vrai eux parlent quand-même mieux que nous / j' ai aucune idée **quoi**
- L0 et des gens **guh** dans les pays où on parle français i-y-a un pays où on parle mieux qu' ailleurs
- L1 non enfin / pour moi pas **quoi** / je vois pas // enfin faut dire enfin je sais pas moi moi je fais pas attention si les gens parlent bien ou: **allez** / je fais pas attention à tout ça **quoi** (rire) (silence) - peut-être <L0> et un -l qu' une personne plus âgée va va savoir mieux **allez** dire **guh** oui c' est vrai que parce-que les jeunes **allez** de maintenant i font pas te/ tellement attention pour dire **ouais** euh lui i parle mieux français que moi ou je sais pas **quoi**
- L0 et un pays où on parle: moins bien français
- L1 en Flandres i parlent pas bien le français **hein** (rire)
- L0 mm et pour les gens qui parlent français normalement est-ce-qu' i-y-a un pays où on parle moins bien le français qu' ailleurs
- L1 non moi j' ai aucune idée **quoi** // je vois pas // pourquoi i-y-en-a un (rire) / non je vois pas // je sais pas je vous dis moi je fais pas tellement attent/ quand les gens me parlent **bè** je regarde pas si i parlent français correctement ou **guh** / **allez** / comme dans les autres pays parfois si on va **allez** / en Italie je vais prendre **quoi** je serais déjà bien contente par-exemple de parler l' italien comme eux parlent le français **quoi** / alors **guh** / enfin **allez** c' est déjà bien qu' i se débrouillent **hein**
- L0 et en Belgique même i-y-a des régions où on parle mieux qu' ailleurs? (bruits)
- L1 à Bruxelles ouais mais // non je sais pas (silence) j' ai aucune idée